

École du Sacré-Cœur – Centre de service scolaire au Cœur des Vallées

À la séance du Conseil d'établissement de la susdite école tenue le mercredi 3 mai 2023 à 18h00.

Parents présents :

Sont présents :

Anouk Lalonde
Sarah Bergeron
Josiane Lapointe
Annie Scantland
Vanessa Reber

Membres de l'école:

Sont présents :

Marie-Michelle Bédard Tremblay, directrice
Karine Séguin, orthopédagogue
Janik Chauret, enseignante
Marilaine Judge, enseignante
Stéphanie L'Heureux, enseignante
Frédéric Pépin Toulouse, enseignant

Sont absents :

Nathalie Lake , Éducatrice classe principal
Karine Lanthier

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum

Madame Marie-Michelle Bédard Tremblay, directrice, ouvre la rencontre à 18h04. Elle procède à la vérification des présences et confirme qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants au varia :

- Formation de Gardiens Avertis
- Consultation PEVR
- Collations

ADOPTÉ à l'unanimité

Proposé par : Vanessa Reber
Secondé par : Frederic Pepin Toulouse

3. Adoption du procès-verbal du CÉ régulier du 15 février 2023

Le procès-verbal est adopté tel quel.

ADOPTÉ à l'unanimité

Proposé par : Josiane Lapointe

Secondé par : Annie Scantland

4. Parole au public

Le personnel enseignant de l'école du Sacré-Cœur est présent, Madame Chantal Mongeon représentante syndicale explique aux membres que des moyens de pression seront mis en place en vue de renouveler leur contrat de travail pour avoir de meilleures conditions (ex : conditions de travail, amélioration des conditions physiques, salaire, grief-arbitrage, journées de congés etc...). Ils demandent aux membres du conseil d'établissement d'avoir leur appui et leur support dans les négociations.

Les membres demandent au personnel de quitter la salle pour discuter et prendre une décision.

Après délibération, les membres du conseil d'établissement de l'école du Sacré-Cœur sont tous en accord pour donner leur appui aux enseignants dans les négociations.

5. Point de décision :

(résolution CE17-2223)

5.1. Entrée progressive en maternelle CÉ17-2223

Marie-Michelle mentionne que l'horaire sera la même que l'année dernière. Ils procéderont à une entrée progressive.

Adopté à l'unanimité

(résolution CE18-2223)

5.2. Régime pédagogique 22-23 CÉ18-2223

Marie-Michelle prend le temps de bien expliquer le régime pédagogique et mentionne qu'il sera le même que l'année dernière.

Adopté à l'unanimité

5.2. Sorties scolaires

(résolution CE19-2223)

Sorties	Groupes concernés	Date	Budget	Coût aux parents
Arbraska Val-des-monts	Tous les 6 ^e année	13 juin 8h15 à 14h15	Campagne de financement diner pizza	0\$
Conférence "une culture dynamique dans nos milieux" Avec Corneille	Tous les élèves de 5 ^e et 6 ^e année	22 mars AM	Subvention externe	0\$
Athlétisme	40 élèves ciblés au 2e-3e cycle par les ens. d'éducation physique	2 juin 2023	Le cout de l'activité représente par élève 35\$, L'école (mesure école inspirante) et un budget du CSSCV absorbent 20\$ par élève	Cout restant de 15\$ qui sera demandé aux parents. Dans le cas où un élève ne serait pas en mesure de payer nous défrayerons les frais.
Musée de la nature Ottawa	5 classes de maternelle 5 ans	5 mai 2023 de 8h30 à 13h30	Le cout pour le musée est de 11\$ et l'autobus représente 12\$ par élève	11\$ (L'école assumera le cout de l'autobus via son budget école inspirante)
Musée des sciences Ottawa	Classe 450 et 560	23 mai 2023	Le cout pour le musée est de 12\$	12 \$
Lasertag	Classe 504, 502 et 501	19 juin 2023	16,75\$ par élève	16,75\$

Adopté à l'unanimité

(résolution CE20-2223)

5.3. Utilisation des FDS pour activités et achat musique CÉ20-2223

Il est demandé d'avoir l'approbation des membres pour des dépenses dans le fond à destination spécial.

Activités :

1. Madame Chocolat
2. Cabane à sucre 1500\$

Achats:

Pour spectacle-école et activités musicales :

1. Ensemble microphone sans fil : 251.19\$
2. Système de son : 1039.99\$
3. Ensemble sans fil UHF émetteur fréquence : 320,99\$

Pour un total avec les taxes de 1853.60\$

Adopté à l'unanimité

6. Points de consultation :

6.1 Vente de vêtements des aigles

Marie-Michelle demande aux membres s'ils sont d'accord pour lancer une nouvelle campagne avant la fin des classes. Les membres sont d'accord pour faire une campagne maintenant et une en début d'année. Marie-Michelle reporte aussi le point en début d'année prochaine pour procéder à une vente de vêtements usagés.

6.2 Campagne de financement 23-24

Marie-Michelle consulte les membres à savoir s'ils sont intéressés à faire une 2e campagne de financement avec les produits d'érable l'année prochaine. Les avis sont mitigés à savoir si la campagne aura un aussi gros succès. Il est donc proposé de regarder les options de campagnes différentes et de prendre une décision au prochain CÉ.

6.3 Lieu du prochain CÉ

Marilaine Judge propose le restaurant le Café des artistes pour faire la dernière réunion. Il est proposé de débiter la rencontre plus tôt à 16h00 et la date choisit est le 8 juin. La

rencontre débutera à 16h et par la suite il y aura un souper pour tous. Tous les membres sont en accord. Marilaine confirme donc la réservation le 8 juin à 16h00.

7. Points d'informations :

7.1 Seuil de passage par niveau scolaire

Marie-Michelle présente le seuil de passage par niveau scolaire.

7.2 Suivi de budget

Marie-Michelle explique qu'il y a eu quelques modifications dans le budget. Des nouveaux montants se sont ajoutés.

8 Communication :

8.1 Parole au délégué du comité de parents

Vanessa mentionne que le comité de parents avait lieu ce soir. Elle énumère les membres qui ont été élus.

8.2 Parole représentant des parents bénévoles (OPP)

Josiane Lapointe mentionne que les parents de l'OPP s'excusent encore pour le diner Pizza. Elle mentionne qu'elles travaillent présentement sur l'activité de fin d'année et qu'il reste quelques détails à finaliser.

8.3 Parole au personnel de soutien/service de garde

Aucun

8.4 Mot du personnel enseignant

Aucun

8.5 Mot de la présidence

Aucun

9. Varia

-Formation de Gardiens Avertis

Madame Stéphanie L'heureux mentionne avoir eu une discussion avec une entreprise concernant le cours de gardiens avertis. Elle mentionne qu'il lui ferait plaisir d'organiser le tout avec eux pour l'offrir aux élèves de l'école du Sacré-Cœur. Le coût serait de 25\$ par personne pour un groupe de douze. Le cours pourrait se donner directement à l'école et ce durant une journée complète. Un lien serait envoyé aux parents pour procéder à l'inscription. Les membres sont tous en accord.

-Consultation PEVR

Marie-Michelle mentionne qu'elle doit consulter les membres pour présenter le PEVR. Étant donné que le document a été reçu cette semaine elle ne peut malheureusement pas le présenter aujourd'hui. Le document sera transmis par courriel et un lien teams suivra pour une période de questions dans la prochaine semaine.

-Collations

Vanessa Reber explique que des parents lui ont mentionné qu'il y avait un enseignant(e) qui avait enlevé la période de collation de sa classe car les enfants étaient turbulents. Elle demande s'il est possible de faire un suivi avec les enseignants pour régler la situation. Marie-Michelle fera un suivi à la prochaine réunion des enseignants.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 8 juin à 16h00 au Café des Artistes à Buckingham.

11. Levée de la séance

(Résolution CE21-2223)

Levée de l'assemblée à 20h30.

Proposé par : Josiane Lapointe

Secondé par : Marilaine Judge

Présidente

Secrétaire